

Déclaration préalable intersyndicale

FSU-CGT, SE-UNSA, SNUDI-FO

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD

Pour la FSU-CGT, le SE-UNSA et le SNUDI-FO de Charente, la mise en application des directives nationales s'annonce comme un fiasco qui risque de dégrader durablement les conditions de mobilité et d'affectation des enseignant.es, réduisant encore davantage l'attractivité du métier. Jugeant que les règles imposées sont inutiles dans notre département, nos organisations sont opposées à la disparition de la seconde phase du mouvement et à l'ajout obligatoire d'un vœu géographique. De plus, nous continuons à demander que l'examen des notes de service départementales du mouvement soit fait en CAPD.

Nos organisations demandent au ministère de surseoir à la mise en œuvre de ces nouvelles modalités pour cette année et d'ouvrir de nouvelles concertations.

Concernant la circulaire départementale, nous prenons acte de la prise en compte de certaines de nos demandes mais regrettons que l'ensemble de nos propositions n'aient été acceptées.